

1. Soumission et relecture

Après qu'un article a été écrit, il est soumis pour publication à une revue qui est reconnue pour publier des articles dans le domaine d'étude rattaché à l'article. La soumission doit se faire à une seule revue. Il est interdit de soumettre à plusieurs revues en même temps. Les éditeurs de la revue vont envoyer l'article à un certain nombre (habituellement deux) d'experts dans le domaine. Les experts vont évaluer les forces et faiblesses de l'article lui-même, et les forces et faiblesses de l'étude rapportée dans l'article (dans le cas d'un article de recherche originale), et vont communiquer leur évaluation aux éditeurs. (Les experts jouent donc un rôle d'arbitres, d'où l'expression « revue arbitrée »; on appelle aussi ce processus « évaluation par les pairs ».) Les éditeurs devront alors décider s'ils acceptent l'article ou non pour publication. Les différentes décisions possibles qu'ils communiqueront aux auteurs, avec les commentaires fournis par les experts, sont :

- 1) *Accepté inconditionnellement* : c'est extrêmement rare que ça arrive!
- 2) *Accepté sous réserve de modifications mineures* : on demande aux auteurs de faire quelques petites modifications à leur article, à la lumière des commentaires des arbitres, et le resoumettre. Les éditeurs vont vérifier que les modifications demandées ont été faites, et ils publieront ensuite l'article.
- 3) *Accepté sous réserve de modifications majeures* : les auteurs doivent faire des modifications importantes à leur article, à la lumière des commentaires fournis par les arbitres, et le resoumettre. Le nouvel article va probablement être renvoyé aux arbitres, qui pourront dire si les modifications ont été bien faites. Si oui, les éditeurs vont publier l'article modifié.
- 4) *Rejeté, mais avec possibilité de resoumission* : les auteurs ont la possibilité, s'ils le désirent, de faire des changements (pratiquement toujours majeurs) à leur étude ou à leur article, à la lumière des commentaires fournis par les arbitres, et à resoumettre l'article à la même revue. L'article sera envoyé aux mêmes arbitres, ou peut-être à de nouveaux arbitres. La décision qui en résultera sera une de celles ci-dessus, ou peut-être celle ci-dessous.
- 5) *Rejeté* : les auteurs peuvent resoumettre à une autre revue. Il est conseillé de quand même faire des changements à l'étude ou à l'article à la lumière des commentaires fournis par les arbitres de la première revue.

2. Les revues scientifiques

2.1. Généralités

- ✚ Les revues scientifiques permettent aux chercheurs de la même discipline que l'auteur de prendre connaissance de résultats de recherche ;
- ✚ Elles sont spécialisées dans une discipline, dans un domaine, elles peuvent être très pointues ou très généralistes ;
- ✚ Elles sont classées en «rang» selon leurs exigences, leur qualité et leur diffusion ;
- ✚ Elles sont organisées en volumes ;
- ✚ Un volume peut contenir plusieurs numéros selon la fréquence de publication de la revue ;
- ✚ Les numéros sont souvent thématiques et peuvent être spéciaux ;
- ✚ Un numéro un nombre limités d'articles ou de pages (taille spécifiée).

2.2. Différents types

2.2.1. Les revues de rang A

- Revues internationales avec thèmes novateurs ;
- Revue de littérature actualisée ;
- Plan de recherche et méthodologie rigoureux ;
- Processus d'évaluation, de révisions difficiles et longues ;
- Deux rapporteurs minimum par manuscrit, rejet (80%) ;
- Diffusion internationale (langue) ;
- Reconnues par la communauté scientifique ;
- Présence dans les bibliothèques académiques ;
- Publication d'articles de recherche fondamentaux ;
- Forte contribution au développement de la discipline.

2.2.2. Les revues de rang B

- Revues internationales exigeantes ;
- Le processus d'évaluation plus rapide que pour A ;
- Taux de rejet moins élevé ;
- Diffusion internationale ;
- Elles sont d'avantage ouvertes aux analyses et réflexions critiques, à la répllication empirique de thèmes classiques et aux recherches exploratoires ;

- La reconnaissance de ces revues peut être variable selon la politique scientifique du moment.

2.2.3. Les revues de rang C

- Revues d'accès plus facile pour les non scientifiques ;
- Critères et processus de sélection moins rigoureux ;
- Revues destinées à des secteurs d'activité ou à des zones géographiques limitées ;
- Revues moins présentes internationalement et jouissant d'une moindre reconnaissance académique ;
- Diffusion d'études descriptives, d'études techniques ;
- Apport important à la recherche appliquée et à la vulgarisation des résultats de recherche ;
- Participation fréquente d'auteurs non universitaires.

2.3. Référencement ISSN

L'ISSN (International Standard Serial Number) est un numéro à huit chiffres qui identifie les périodiques entant que tels, y compris les ressources électroniques en continu.

L'ISSN est un code numérique qui sert d'identifiant : il n'a aucune signification intrinsèque et ne comporte en lui-même aucune information relative à l'origine ou au contenu de la publication.

4. Choix de la revue

4.1. Publier dans une revue qui permet le libre accès

Le libre accès (Open Access) aux publications scientifiques devient un critère majeur de choix d'une revue parce qu'il est une exigence des gouvernements (par exemple, en France : Deuxième plan national de la science ouverte 2021-2024), des établissements de recherche (par exemple, pour le Centre national de la recherche scientifique : Feuille de route du CNRS sur la science ouverte – novembre 2019), et des bailleurs de la recherche (Commission européenne, Agence nationale de la recherche...).

4.2. Déposer dans un entrepôt les jeux de données associés à l'article

De plus en plus d'établissements de recherche et de revues demandent que les jeux de données scientifiques liés à l'article soient déposés dans un entrepôt de données.

C'est un critère de choix de revues, surtout si vous ne voulez pas préparer les données pour les déposer (ou si vous ne les avez pas suffisamment préparées), ou si la licence que vous choisissez parmi les licences proposées ou imposées par l'entrepôt que vous visiez n'est pas celle exigée par la revue.

Quant aux bailleurs de la recherche, ils recommandent de rendre librement accessibles les données selon le principe « aussi ouvert que possible et aussi fermé que nécessaire ».

4.3. Répondre aux thématiques, objectives et publiques cible de la revue

Choisir la revue commence avant de rédiger l'article. L'idée est de disposer d'un panel final de trois revues appropriées, la première étant celle que vous souhaitez le plus et à laquelle vous soumettez d'abord. Le sujet et les résultats de votre futur article doivent correspondre à :

- la thématique de la revue (discipline très spécialisée, pluridisciplinarité dans un domaine...);
- ses objectifs (visant des recherches très spécialisés, ou à haut niveau de complexité, ou à portée très large basée sur l'obtention de grands pools de données, ou des recherches plus appliquées ou aux contours plus locaux...);
- son public (audience), qui dépend des thématiques et objectifs (spécialistes du sujet, scientifiques du domaine, scientifiques en général, chercheurs recherche-développement, industrie, scientifiques et techniciens de recherche...).

Pour cerner la thématique, les objectifs et le public : lisez les Aims and Scope (objectifs et domaines, portée, présentation...), parcourez les titres d'articles et quelques articles récents, testez dans le moteur de recherche de la revue des mots-clés forts de votre sujet pour voir quels articles ressortent.

Les revues éliminent directement jusqu'à la moitié des manuscrits reçus, sur la base des titre, lettre d'accompagnement (cover letter) et résumé. Les raisons les plus courantes sont : hors champ de la revue (out of scope), instructions aux auteurs non suivies, langue non maîtrisée (anglais, excuse parfois fourre-tout), résultat non clair ou ne faisant pas avancer le domaine (The objectives of the paper are not clearly stated ; it does not make the fundamental additions to knowledge ; too observational...).

4.4. S'assurer que la revue est indexée dans des bases de données internationales

L'indexation par des bases de données bibliographiques reconnues et pérennes est un critère de visibilité de la revue, de ses articles, de leurs auteurs et leurs institutions. Ces informations sont données par la revue en page d'accueil du site ou dans une rubrique du type Indexing, Abstracting.

Les articles de la revue sont-ils indexés par des bases de données bibliographiques reconnues dans votre discipline ? Exemples de bases d'intérêt : Agricola, CAB Abstracts, EconLit, PubMed, Scielo, Scopus (Elsevier), Web of Science Core Collection (Clarivate).

La revue est-elle indexée par des moteurs de recherche académiques tels que Google Scholar (moteur gratuit). Certaines bases de données associent à la revue des indicateurs de notoriété, comme :

- le facteur d'impact et ses quartiles (Journal Impact Factor, JIF) produit par le Journal Citation Reports de Clarivate ;
- le Scimago Journal Rank (SJR), le Source Normalized Impact per Paper (SNIP), ou encore le CiteScore Journal Metric produits par la base Scopus .

Bien que l'évaluation de la recherche soit encore fondée sur ce type d'indicateurs, cela ne doit pas être le 1er critère de choix de la revue — d'autant que de nombreuses institutions ont signé la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche qui défend le principe de ne plus utiliser ce type d'indicateurs pour mesurer la qualité des articles et évaluer les contributions d'un chercheur.

4.5. Tenir compte de la qualité de la gestion éditoriale et scientifique de la revue

Instructions aux auteurs (Guidelines, Instructions for Authors). Il est impératif de les appliquer. Faites attention à certaines conditions, en particulier : types d'articles, longueur maximale des articles, certificat d'éthique, choix de licences de partage et réutilisation (article, données), etc.

Comité de rédaction (Editorial Board) : membres et leurs affiliations. Voir leurs publications, leurs activités de recherche, leurs autres activités éditoriales (membres dans d'autres revues) : cela peut aider à cerner les domaines de compétence, le sérieux de la gestion de la revue, sa qualité scientifique. Toutefois, la présence d'un scientifique reconnu dans le comité éditorial d'une revue ne signifie pas que celle-ci est automatiquement sérieuse.

Chapitre V : Le processus de Publication d'articles scientifiques

Evaluation par les pairs (peer review). Son mode peut être un élément de préférence : anonymat ou non ; mise en ligne possible des rapports des relecteurs et des réponses des auteurs ; interactions auteurs-relecteurs ; commentaires en ligne des internautes scientifiques...

Langue. La plupart des revues sont en anglais, et certaines acceptent deux langues (anglais + ...). Le choix de la langue est judicieux selon le public scientifique visé en primeur. A la demande des auteurs d'un article, deux revues peuvent s'accorder — exemple : la 1re publie l'article original français et la 2nde publie sa traduction anglaise en citant la référence et l'autorisation de la 1re.

Délai de publication de l'article. Le délai à prendre en compte est celui entre soumis et accepté (la revue envoie un email d'acceptation à l'auteur correspondant). Ensuite, la mise en ligne de l'article publié est en général rapide.

Le délai normal soumis-accepté est entre 4-6 mois et 8-12 mois. Il est souvent indiqué à la page de l'article. En dessous de 3-4 mois, c'est très rapide ; si la majorité des articles de la revue sont traités ainsi, on peut douter de sa politique éditoriale et de son peer review. Un délai régulièrement très long peut indiquer une difficulté de fonctionnement. Une forte hétérogénéité des délais (très courts et très longs) peut être un signe de défaillance de sa gestion éditoriale.

De nombreuses revues font un premier refus avec envoi aux auteurs des rapports des relecteurs, leur proposant de resoumettre la nouvelle version comme une 1re soumission (dans ce cas, indiquer dans la lettre d'accompagnement le n° d'enregistrement de l'article et la prise en compte de la relecture) : le délai indiqué ne compte pas le temps relatif à la 1re soumission.

4.6. Repérer les revues dans la bibliographie sur votre sujet

Dans la bibliographie de votre sujet de recherche sur lequel vous allez publier, des articles vous ont particulièrement intéressé : dans quelles revues sont-ils publiés ?

Regardez aussi les références de ces articles. Rebondissez sur les nouveaux articles qui les citent. Vous pouvez rebondir d'article en article en utilisant par exemple :

- le moteur de recherche académique gratuit Google Scholar : cliquer sur Cité xx fois ;
- les bases de données bibliographiques payantes Scopus (Elsevier) et Web of Science Core Collection (Clarivate) ; pour chaque article, elles listent ses références et les articles le citant qu'elles ont indexés.

4.7. Consulter les sites d'information sur les revues scientifiques

A titre indicatif, voici une sélection de sites.

- ✚ CoopIST liste des ressources gratuites (bases de données bibliographiques, éditeurs de revues) dans de nombreux thèmes : voir sa rubrique Trouver l'information > Les ressources. A noter : le volet sciences humaines et sociales (SHS) y est bien développé.
Où publier ? base gratuite d'informations sur les revues en sciences du vivant, sciences sociales et sciences de l'ingénieur appliquées à l'agriculture. Près de 2300 revues scientifiques y sont décrites. Elles peuvent être triées par thème, langue, type d'article, accès, éditeur, indicateur de notoriété...
- ✚ Les bases payantes Scopus d'Elsevier (onglet Sources), Web of Science Core Collection de Clarivate, ainsi que le Journal Citation Reports (JCR, de Clarivate, qui répertorie les revues à facteur d'impact par discipline), décrivent les revues qu'elles indexent.

4.8. Tester des sélecteurs de revues

Les sélecteurs de revues (Journal selectors) sont des outils internet en général gratuits qui aboutissent à des listes de revues avec plus ou moins d'informations les décrivant. Pour cela, vous devez remplir des champs avec des portions de l'article et cocher des options de sélection.

Les revues sélectionnées se limitent à celles des bases de données de ces outils. Ils comparent vos informations aux contenus des bases qu'ils fouillent. Ils ne sont pas exhaustifs ni précis : utilisez-les en complément d'autres modes de recherche.

Certains sont plus convaincants que d'autres (mode de recherche, bases fouillées) et certains demandent des informations personnelles (compte à créer, adresse email) pour obtenir la liste. A titre indicatif, voici un choix de sélecteurs gratuits et ne demandant pas d'information personnelle. Sélecteurs des grands éditeurs commerciaux (basés uniquement sur leurs propres revues) :

- Journal Finder Elsevier, <https://journalfinder.elsevier.com/>, Elsevier.
- IEEE Publication Recommender™, <https://publication-recommender.ieee.org/home>, IEEE.
- Journal Recommender [BETA], <https://journal-recommender.sagepub.com/>, SAGE Publishing.
- Springer Nature Journal suggester, <https://journalsuggester.springer.com/>, Springer, Nature, BMC Springer Open.

Chapitre V : Le processus de Publication d'articles scientifiques

- Journal Suggester BETA, <https://authorservices.taylorandfrancis.com/publishing-your-research/choosing-a-journal/journal-suggester/> , Taylor & Francis.
- Wiley Journal Finder Beta, <https://journalfinder.wiley.com/search?type=match> , Wiley.
- Journal Selection Edanz, <https://www.edanz.com/journal-selector> (de la société privée Edanz de services en publication, Japon). Le facteur d'impact (JIF, Clarivate) est le critère de tri mis en avant.
- JANE Journal Author Name Estimator, <https://jane.biosemantics.org/> , outil libre universitaire du BioSemantics Group (Pays-Bas) - Basé sur les revues indexées dans Pub Med.

La fonction Manuscript Matcher du logiciel bibliographique payant End Note TM (<https://endnote.com/product-details/manuscript-matcher/>) permet de sélectionner des revues.

4.9. Eviter les éditeurs douteux

Des emails vous invitent à publier un article ou à participer à un numéro spécial, venant d'agents commerciaux (Journal managers) ou de rédacteurs (Editors) de revues, ou de collègues les ayant reçus : c'est souvent le fait de revues douteuses.